

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2019 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **lundi 4 mai 2020, à compter de 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 405, rue Taché, Ville de Saint-Pascal.

Prenez note qu'en raison de la situation particulière liée à la COVID-19, les séances du conseil ont lieu à huis clos présentement et les élus y participent par visioconférence tel que permis par le gouvernement du Québec. Par conséquent, à moins que la situation change, la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2020 se tiendra selon ces modalités particulières.

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour d'avril 2020.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 22 avril 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 16 avril 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 16^e jour d'avril 2020.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA